

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION
ET LA GESTION D'UNE PISCINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
18 décembre 2023

PUBLIE LE : 21 DEC. 2023

Délibération n°231218-3 : Décision budgétaire modificative n°1

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à vingt heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine, dûment convoqué par le Président le douze décembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2023

PRESENTS

CHAMBOURCY

Marie-Pascale TUVI, DELEGUEE TITULAIRE
Emmanuel PUISEUX, DELEGUE SUPPLEANT

LE PECQ

David MANUEL, DELEGUE TITULAIRE
Raphaël PRACA, DELEGUE TITULAIRE

LE VESINET

Salma BELOUAH, DELEGUEE TITULAIRE

MAREIL-MARLY

Christian DUSSART, DELEGUE TITULAIRE
Gilles MORINI, DELEGUE SUPPLEANT

MARLY-LE-ROI

Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE
Marie-Odette ALAIS, DELEGUEE TITULAIRE

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Arnaud PERICARD, PRESIDENT
Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

AIGREMONT

Emma SADOUN, DELEGUEE TITULAIRE
Annie DONGRADI, DELEGUEE SUPPLEANTE

LE PECQ

Richard HULLIN, DELEGUE SUPPLEANT

LE VESINET

Louis LE MASSON, DELEGUE SUPPLEANT
Monica LONARDI, DELEGUEE SUPPLEANTE

MAREIL-MARLY

Philippe BARDET, DELEGUE SUPPLEANT

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Christine BOGE, DELEGUEE SUPPLEANTE
Marie AGUINET, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées : AIGREMONT

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys

Monsieur Cyrille SCHUSTER, Directeur des pôles sportifs et culturels d'Unilys

Monsieur Baptiste MARQUES, Directeur juridique, de la commande publique et des assemblées

Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes	:	7
QUORUM	:	8
<u>Délégués présents</u>	:	11
<u>Pouvoirs</u>	:	/
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	9 pour la délibération relative aux JO 2024 (convention d'occupation du Dôme) 11 pour les autres délibérations

OBJET : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1**RAPPORTEUR** : Monsieur BURGAUD, Vice-président**VU** le code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1612-11 ;**VU** l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget primitif du Syndicat intercommunal pour la construction et la gestion d'une Piscine ;**VU** la délibération n°230412-4 en date du 12 avril 2023 portant adoption du budget primitif 2023 ;**CONSIDERANT** la nécessité de procéder à une décision budgétaire modificative n°1 afin de faire face à des besoins nouveaux d'ici la fin de l'année, non prévus au budget primitif, et à des ajustements entre chapitre ;**LE COMITE,**Après avoir entendu les explications de son Vice-président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,****DECIDE** d'adopter la décision budgétaire modificative n°1 dont le détail figure en annexe et qui s'équilibre en dépenses et en recettes aux montants suivants :

	BP 2023	DM n°1	Crédits votés
	Section d'investissement		
Dépenses	2 615 255,28 €	- €	2 615 255,28 €
Recettes	2 615 255,28 €	- €	2 615 255,28 €
	Section de fonctionnement		
Dépenses	5 525 240,08 €	60 169,22 €	5 585 409,30 €
Recettes	5 525 240,08 €	60 169,22 €	5 585 409,30 €

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 21 DEC. 2023

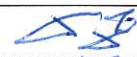
Transmis en préfecture et affiché le 21 DEC. 2023

Raphaël PRACA
Secrétaire de séance

Pour Extrait Conforme

Arnaud PÉRICARD
Président du Syndicat Intercommunal

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1
FEUILLE DE SIGNATURES
Comité du lundi 18 décembre 2023 à 20:30

COMMUNES	NOMS	QUALITES	SIGNATURE
AIGREMONT	Alexandre GAYMAY	DELEGUE TITULAIRE	
	Emma SADOUN	DELEGUEE TITULAIRE	
	Frederic PENVEN	DELEGUE SUPPLEANT	
	Annie DONGRADI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
CHAMBOURCY	Marie-Pascale TUVI	DELEGUEE TITULAIRE	
	Myriam GUY	DELEGUEE TITULAIRE	
	Emmanuel PUISEUX	DELEGUE SUPPLEANT	
	Armelle LEJAY	DELEGUEE SUPPLEANTE	
LE PECQ	David MANUEL	DELEGUE TITULAIRE	
	Raphaël PRACA	DELEGUE TITULAIRE	
	Richard HULLIN	DELEGUE SUPPLEANT	
	Julie SAMPIERI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
LE VESINET	Sabine DELPEUCH	DELEGUEE TITULAIRE	
	Salma BELOUAH	DELEGUEE TITULAIRE	
	Louis LE MASSON	DELEGUE SUPPLEANT	
	Monica LONARDI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
MAREIL-MARLY	Christian DUSSART	DELEGUE TITULAIRE	
	Maria WENTHOLT	DELEGUEE TITULAIRE	
	Gilles MORINI	DELEGUE SUPPLEANT	
	Philippe BARDET	DELEGUE SUPPLEANT	
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD	DELEGUE TITULAIRE	
	Marie-Odetta ALAIS	DELEGUEE TITULAIRE	
	Gaelle BEAVOGUI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Virginie DOUELLOU	DELEGUEE SUPPLEANTE	
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Arnaud PERICARD	PRESIDENT	
	Serge MIRABELLI	DELEGUE TITULAIRE	
	Christine BOGE	DELEGUEE SUPPLEANTE	
	Marie AGUINET	DELEGUEE SUPPLEANTE	

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20231221-231218-3-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

**SYNDICAT INTERCONNUNAL - SICGP dont la population est de 3500
habitants et plus - PISCINE INTERCOMMUNALE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25780134000015

POSTE COMPTABLE : SAINT-GERMAIN-EN-LAYE COLLECTIVITES LOCALES

M. 14

Décision modificative 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : PISCINE (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20231221-231218-3-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières 4

B - Modalités de vote du budget 5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 6

A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 11

B2 - Balance générale du budget - Recettes 13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 15

A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 17

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 18

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 19

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 20

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1) Sans Objet

A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement Sans Objet

A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement Sans Objet

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 21

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 22

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 26

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 27

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme Sans Objet

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A4 - Etat des provisions Sans Objet

A5 - Etalement des provisions Sans Objet

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses Sans Objet

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet

A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet

A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet

A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3) Sans Objet

A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3) Sans Objet

A8 - Etat des charges transférées Sans Objet

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4) Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.5 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.6 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5) Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4) Sans Objet

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement Sans Objet

C3.2 - Liste des établissements publics créés Sans Objet

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe Sans Objet

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes Sans Objet

D2 - Arrêté et signatures 28

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques des communes de moins de 3 500 habitants. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

078 25 78 01 24 00 89231221 231218-3-05
Page 57 de 60
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

Code INSEE 78551	PISCINE INTERCOMMUNALE PISCINE	Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20231221-231218-A-DE Date de télétransmission : 21/12/2023 Date de réception préfecture : 21/12/2023
-----------------------------------	---	---

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	105970
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	92.01	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	38.50	
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	59.32	
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut		
5	Encours de la dette	11942505.98	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 079 257801240-20231221-231218-3 DE Date de télétransmission : 21/12/2023 Date de réception préfecture : 21/12/2023
---	---

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 079 267801240 20231221-231218-3 DE	II
VUE D'ENSEMBLE		Date de télétransmission : 21/12/2023	A1
		Date de réception préfecture : 21/12/2023	

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	60 169,22	60 169,22
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		60 169,22	60 169,22

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	60 169,22	60 169,22
----------------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 079 267801240 20231221 231219 3 DE	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES		Date de télétransmission : 21/12/2023 Date de réception préfecture : 21/12/2023	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	1 685 115,00	0,00	0,00	0,00	1 685 115,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 374 000,00	0,00	0,00	0,00	2 374 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	57 098,00	0,00	697,00	697,00	57 795,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 116 213,00	0,00	697,00	697,00	4 116 910,00
66	Charges financières	220 157,00	0,00	42 250,00	42 250,00	262 407,00
67	Charges exceptionnelles	152 199,00	0,00	86 819,00	86 819,00	239 018,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	862,32		862,32	862,32	1 724,64
022	Dépenses imprévues	90 729,98		-23 407,10	-23 407,10	67 322,88
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 580 161,30	0,00	107 221,22	107 221,22	4 687 382,52
023	Virement à la section d'investissement (5)	922 018,00		-55 282,00	-55 282,00	866 736,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	83 230,00		8 230,00	8 230,00	91 460,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 005 248,00		-47 052,00	-47 052,00	958 196,00
TOTAL		5 585 409,30	0,00	60 169,22	60 169,22	5 645 578,52

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 645 578,52
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	36 735,00	0,00	-612 028,00	-612 028,00	-575 293,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 454 735,00	0,00	564 135,00	564 135,00	3 018 870,00
73	Impôts et taxes	2 334 096,78	0,00	0,00	0,00	2 334 096,78
74	Dotations et participations	4 407,00	0,00	2 807,00	2 807,00	7 214,00
75	Autres produits de gestion courante	25 401,00	0,00	-21 000,00	-21 000,00	4 401,00
Total des recettes de gestion courante		4 855 374,78	0,00	-66 086,00	-66 086,00	4 789 288,78
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	45 905,00	0,00	45 905,00	45 905,00	91 810,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	190 350,22		80 350,22	80 350,22	270 700,44
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 091 630,00	0,00	60 169,22	60 169,22	5 151 799,22
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 091 630,00	0,00	60 169,22	60 169,22	5 151 799,22

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	493 779,30
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 645 578,52
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	958 196,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20231221-231218-3-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				Accusé de réception en préfecture 079 267801240 20231221 231219 3 DE	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES				Date de télétransmission : 21/12/2023 Date de réception préfecture : 21/12/2023	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 842,00	0,00	9 000,00	9 000,00	25 842,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	154 082,65	0,00	55 867,00	55 867,00	209 949,65
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	528 381,60	0,00	35 133,00	35 133,00	563 514,60
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		699 306,25	0,00	100 000,00	100 000,00	799 306,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	714 000,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00	614 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		714 000,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00	614 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 413 306,25	0,00	0,00	0,00	1 413 306,25
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 413 306,25	0,00	0,00	0,00	1 413 306,25

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 201 949,03
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 615 255,28
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	47 052,00	0,00	47 052,00	47 052,00	94 104,00
Total des recettes d'équipement		47 052,00	0,00	47 052,00	47 052,00	94 104,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	131 725,00	0,00	0,00	0,00	131 725,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 431 230,28	0,00	0,00	0,00	1 431 230,28
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 562 955,28	0,00	0,00	0,00	1 562 955,28
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 610 007,28	0,00	47 052,00	47 052,00	1 657 059,28
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	922 018,00		-55 282,00	-55 282,00	866 736,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	83 230,00		8 230,00	8 230,00	91 460,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 005 248,00		-47 052,00	-47 052,00	958 196,00
TOTAL		2 615 255,28	0,00	0,00	0,00	2 615 255,28

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 615 255,28
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

958 196,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 070 257801340 20231221 231210 3 DE	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		Date de télétransmission : 21/12/2023	B1
		Date de réception préfecture : 21/12/2023	

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	697,00		697,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	42 250,00	0,00	42 250,00
67	Charges exceptionnelles	86 819,00	0,00	86 819,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	862,32	8 230,00	9 092,32
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	-23 407,10		-23 407,10
023	Virement à la section d'investissement		-55 282,00	-55 282,00
Dépenses de fonctionnement – Total		107 221,22	-47 052,00	60 169,22

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	60 169,22
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-100 000,00	0,00	-100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	9 000,00	0,00	9 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	55 867,00	0,00	55 867,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	35 133,00	0,00	35 133,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20231221-231218-3-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 070 257801340 20231221 20231210 3 DE	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		Date de télétransmission : 21/12/2023	B2
		Date de réception préfecture : 21/12/2023	

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	-612 028,00		-612 028,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	564 135,00		564 135,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	2 807,00		2 807,00
75	Autres produits de gestion courante	-21 000,00	0,00	-21 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	45 905,00	0,00	45 905,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	80 350,22	0,00	80 350,22
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		60 169,22	0,00	60 169,22

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	60 169,22
--	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	47 052,00	0,00	47 052,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		8 230,00	8 230,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		-55 282,00	-55 282,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		47 052,00	-47 052,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20231221-231218-3-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES			Accusé de réception en préfecture 079 257901240 20231221 231219 3 DE Date de télétransmission : 21/12/2023 Date de réception préfecture : 21/12/2023	III A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 685 115,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	134 000,00	-1 000,00	-1 000,00
60612	Energie - Electricité	825 000,00	-45 000,00	-45 000,00
60622	Carburants	2 500,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	1 550,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	29 050,00	6 050,00	6 050,00
60631	Fournitures d'entretien	25 100,00	7 000,00	7 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	9 200,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	9 000,00	-4 000,00	-4 000,00
6064	Fournitures administratives	5 500,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	67 850,00	32 500,00	32 500,00
611	Contrats de prestations de services	148 550,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	45 900,00	200,00	200,00
61521	Entretien terrains	5 850,00	-3 150,00	-3 150,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	14 700,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	2 300,00	150,00	150,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 350,00	350,00	350,00
6156	Maintenance	82 250,00	-1 550,00	-1 550,00
6161	Multirisques	27 975,00	1 000,00	1 000,00
617	Etudes et recherches	25 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	8 080,00	2 500,00	2 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	40 000,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	4 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	28 400,00	-16 000,00	-16 000,00
6226	Honoraires	45 000,00	15 000,00	15 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 050,00	1 050,00	1 050,00
6231	Annonces et insertions	13 500,00	1 500,00	1 500,00
6236	Catalogues et imprimés	6 690,00	1 500,00	1 500,00
6238	Divers	13 060,00	2 000,00	2 000,00
6241	Transports de biens	5 000,00	300,00	300,00
6247	Transports collectifs	2 600,00	1 100,00	1 100,00
6251	Voyages et déplacements	4 200,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	7 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	10,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	16 500,00	-6 000,00	-6 000,00
627	Services bancaires et assimilés	7 120,00	3 120,00	3 120,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 050,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 750,00	1 250,00	1 250,00
6288	Autres services extérieurs	1 130,00	130,00	130,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	350,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 374 000,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	45 600,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	27 300,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 800,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	23 400,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 900,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	470 100,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	34 900,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	240 500,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	861 800,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	39 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	339 200,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	191 100,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	35 400,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	28 500,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	6 500,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 000,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	8 500,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 500,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	57 098,00	697,00	697,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	8 600,00	0,00	0,00
6518	Autres	21 600,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	22 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	1 500,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	2 700,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	697,00	697,00	697,00
65888	Autres	1,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		4 116 213,00	697,00	697,00
66	Charges financières (b)	220 157,00	42 250,00	42 250,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	230 500,00	42 000,00	42 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-10 593,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	50,00	50,00	50,00
6688	Autres	200,00	200,00	200,00
67	Charges exceptionnelles (c)	152 199,00	86 819,00	86 819,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6713	Secours et dots	2 800,00	2 500,00	2 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	43 444,00	33 444,00	33 444,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	95 655,00	40 575,00	40 575,00
678	Autres charges exceptionnelles	300,00	300,00	300,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	862,32	862,32	862,32
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	862,32	862,32	862,32
022	Dépenses imprévues (e)	90 729,98	-23 407,10	-23 407,10
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		4 580 161,30	107 221,22	107 221,22
023	Virement à la section d'investissement	922 018,00	-55 282,00	-55 282,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	83 230,00	8 230,00	8 230,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	83 230,00	8 230,00	8 230,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 005 248,00	-47 052,00	-47 052,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 005 248,00	-47 052,00	-47 052,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 585 409,30	60 169,22	60 169,22

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	60 169,22
--	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	46 816,61
Montant des ICNE de l'exercice N-1	57 409,82
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-10 593,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
				Accusé de réception en préfecture 070 257001340 20231221 231210 3 DE Date de télétransmission : 21/12/2023 Date de réception préfecture : 21/12/2023
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	36 735,00	-612 028,00	-612 028,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	36 735,00	-612 028,00	-612 028,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 454 735,00	564 135,00	564 135,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	32 000,00	22 500,00	22 500,00
70631	Redevances services à caractère sportif	1 650 500,00	-60 000,00	-60 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	600 435,00	600 435,00	600 435,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	171 800,00	1 200,00	1 200,00
73	Impôts et taxes	2 334 096,78	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	2 334 096,78	0,00	0,00
74	Dotations et participations	4 407,00	2 807,00	2 807,00
744	FCTVA	1 600,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 807,00	2 807,00	2 807,00
75	Autres produits de gestion courante	25 401,00	-21 000,00	-21 000,00
752	Revenus des immeubles	6 400,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	19 001,00	-21 000,00	-21 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		4 855 374,78	-66 086,00	-66 086,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	45 905,00	45 905,00	45 905,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	10 844,00	10 844,00	10 844,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	928,00	928,00	928,00
774	Subventions exceptionnelles	33 500,00	33 500,00	33 500,00
7788	Produits exceptionnels divers	633,00	633,00	633,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	190 350,22	80 350,22	80 350,22
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	9 475,22	9 475,22	9 475,22
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	0,00	-110 000,00	-110 000,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	180 875,00	180 875,00	180 875,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		5 091 630,00	60 169,22	60 169,22
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 091 630,00	60 169,22	60 169,22

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	60 169,22
--	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET			Accusé de réception en préfecture 070 257801340 20231221 231210 3 DE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES			Date de télétransmission : 21/12/2023	B1
			Date de réception préfecture : 21/12/2023	

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	16 842,00	9 000,00	9 000,00
2031	Frais d'études	9 000,00	9 000,00	9 000,00
2051	Concessions, droits similaires	7 842,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	154 082,65	55 867,00	55 867,00
2135	Installations générales, agencements	10 500,30	1 920,00	1 920,00
21538	Autres réseaux	8 149,79	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	501,00	501,00	501,00
2181	Installat° générales, agencements	2 586,00	2 586,00	2 586,00
2183	Matériel de bureau et informatique	27 628,21	0,00	0,00
2184	Mobilier	7 734,60	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	96 982,75	50 860,00	50 860,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	528 381,60	35 133,00	35 133,00
2313	Constructions	521 781,60	28 533,00	28 533,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	6 600,00	6 600,00	6 600,00
Total des dépenses d'équipement		699 306,25	100 000,00	100 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	714 000,00	-100 000,00	-100 000,00
1641	Emprunts en euros	714 000,00	-100 000,00	-100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		714 000,00	-100 000,00	-100 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 413 306,25	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 413 306,25	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
				Accusé de réception en préfecture 070 257801340 20231221 231210 3 DE Date de télétransmission : 21/12/2023 Date de réception préfecture : 21/12/2023
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	47 052,00	47 052,00	47 052,00
2313	Constructions	47 052,00	47 052,00	47 052,00
Total des recettes d'équipement		47 052,00	47 052,00	47 052,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 562 955,28	0,00	0,00
10222	FCTVA	131 725,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 431 230,28	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 562 955,28	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 610 007,28	47 052,00	47 052,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	922 018,00	-55 282,00	-55 282,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	83 230,00	8 230,00	8 230,00
28183	Matériel de bureau et informatique	22 310,00	310,00	310,00
28188	Autres immo. corporelles	60 920,00	7 920,00	7 920,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 005 248,00	-47 052,00	-47 052,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 005 248,00	-47 052,00	-47 052,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 615 255,28	0,00	0,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00	
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00	
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			0,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 078 257801340 20231221 231210 3 DE	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	Date de télétransmission : 21/12/2023	B3
	Date de réception préfecture : 21/12/2023	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES										Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20231221-231218-3-DE Date de télétransmission : 21/12/2023 Date de réception préfecture : 21/12/2023
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE										
A2.1										

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9623751073A	11/05/2023	0,00	10 000,00	22,14	10 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	10 000,00	22,14	10 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					15 430 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					15 430 000,00									
10278 00596 20031804	Crédit Mutuel	20/02/2017	30/06/2017	30/06/2022	8 000 000,00	F	Taux Fixe	1,380	1,380	EUR	T	C	O	A-1
1301/101/004	Société Générale	13/11/2015	01/07/2016	01/10/2016	2 300 000,00	F	Taux Fixe	1,830	1,870	EUR	T	C	O	A-1
268716G	Caisse d'Epargne	28/03/2022	03/04/2022	03/07/2022	2 300 000,00	F	Taux Fixe	1,550	1,560	EUR	T	C	O	A-1
9329018	Caisse d'Epargne	12/12/2013	20/12/2013	15/01/2014	330 000,00	F	Taux Fixe	3,460	0,000	EUR	T	P	O	A-1
MIN523229EUR	La Banque Postale	10/12/2018	04/04/2019	01/08/2019	2 500 000,00	F	Taux Fixe	1,960	1,970	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Accusé de réception en préfecture 078-257801340-20231221-231218-3-DE Date de télétransmission : 21/12/2023 Date de réception préfecture : 21/12/2023			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Prélèvement anticipé de remboursement O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					15 430 000,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		11 942 505,98					713 629,31	228 624,82	0,00	46 816,61
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		11 942 505,98					713 629,31	228 624,82	0,00	46 816,61
10278 00596 20031804	N	0,00	A-1	6 000 000,00	15,24	F	Taux Fixe	1,380	300 000,00	123 165,00	0,00	38 851,15
1301/101/004	N	0,00	A-1	1 341 666,75	8,50	F	Taux Fixe	1,830	153 333,32	23 825,67	0,00	0,00
268716G	N	0,00	A-1	2 223 333,34	14,26	F	Taux Fixe	1,550	153 333,32	33 570,42	0,00	7 759,69
9329018	N	0,00	A-1	158 408,25	6,20	F	Taux Fixe	3,460	23 110,34	5 183,22	0,00	205,77
MIN523229EUR	N	0,00	A-1	2 219 097,64	21,33	F	Taux Fixe	1,960	83 852,33	42 880,51	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

PISCINE INTERCOMMUNALE - PISCINE - DM - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		11 942 505,98					713 629,31	228 624,82	0,00	46 816,61

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20231221-231218-3-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Accusé de réception en préfecture
078-257801340-20231221-231218-3-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	11 942 505,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 079 257801340 20231221-231210 3 D	IV
ARRETE ET SIGNATURES	Date de télétransmission : 21/12/2023	D2
	Date de réception préfecture : 21/12/2023	

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.